

Au début des années 1990, un mot a fait son apparition : Internet, littéralement "le réseau des réseaux". Cette technologie a servi de support à la publication de sites web, ensemble de textes numériques permettant une lecture non linéaire et une navigation électronique étendue. L'intégration d'Internet dans les foyers français et dans notre mode de vie est telle que, maintenant, beaucoup ne peuvent plus s'en passer au point d'en devenir comme drogués. Pourtant, l'utilisation d'Internet est loin de se limiter seulement à la recherche d'informations et la consultation de boîtes aux lettres électroniques. Les technologies récentes permettent à Internet de présenter plusieurs visages, chaque aspect représentant autant de vecteurs de communication. En multipliant les supports, les usages se sont multipliés, tant les usages citoyens que les actes de cyberdélinquance. Face au rythme soutenu des évolutions des moyens de communication, il est important de bien appréhender ces trois points : les différentes formes d'Internet, les usages citoyens et la cyberdélinquance. C'est ainsi que nous apprendrons à maîtriser un média qui, souvent, nous dépasse.

### 1) Les facettes d'Internet

Comme évoqué en introduction, les sites Internet, ou sites web, sont apparus en même temps d'Internet lui-même. Il s'agissait souvent de textes plus ou moins interactifs exposant des faits, des théories. Historiquement, c'est le vecteur d'informations le plus courant et le plus couramment utilisé. Son inconvénient résidait dans le caractère figé des arguments présentés. Les réactions étaient enregistrées par le rédacteur du site qui ne les publiait pas forcément ou n'en tenait pas toujours compte.

Très vite, il est apparu nécessaire d'impliquer le lecteur afin d'enrichir les réflexions et de partager les avis. Les listes de discussions ont alors été mises en place. Ces listes concentrent des échanges de courriers électroniques, appelés également mails ou courriels, autour d'un sujet prédéfini à l'avance. Participer à ces listes nécessite de s'y abonner, ce qui suppose une action volontaire des contributeurs. Deux reproches peuvent être formulés à l'encontre des listes de diffusion : l'aspect général trop austère (les textes sont au format brut, avec très peu de mise en forme) et l'impossibilité de modérer les propos a posteriori (le faire a priori pourrait être interprété comme une forme de censure, et une fois le courriel envoyé à la liste, chaque membre en reçoit une copie et on ne peut pas contrôler que tous ont bien

supprimé le texte subversif).

Les technologies élaborées pour un contenu plus dynamique ont alors apporté une solution avec les forums communautaires. Ces forums se construisent autour de participants partageant au moins un point commun. Des espaces de discussions sont ainsi mis en place pour partager des avis, des opinions et des réactions.

Notons également les blogs, ou web logs, ces journaux électroniques qui n'ont d'intime que le nom. L'auteur y expose sa vie, son humeur, ses avis au gré de son inspiration et de ses envies. Le lecteur interagit avec l'auteur via un système de notation et de commentaires pour chaque billet publié.

Parallèlement à cela, le support multimédia s'est étoffé. Au texte s'est ajoutée l'image (fixe ou animée). Puis les développements de méthodes de compression ont rendu la publication de fichiers sonores et de vidéos plus aisée et plus légère. Les plateformes multimédia telles que Youtube proposent maintenant une masse considérable d'éléments vidéo partageables et accessibles de partout.

Un autre moyen de communication, plus inattendu, est apparu au cours de l'année précédente. Il s'agit des mondes virtuels, tels celui du jeu vidéo "Second Life". L'interactivité est poussée à l'extrême car, jusqu'à présent, les échanges se limitaient à du texte ou des images. Dans le monde virtuel, les avatars font plus que se transmettre des messages : ils agissent, ils mènent des actions qui, parfois, ont même des conséquences dans la vie réelle.

Voici donc exposés quelques-unes des formes de communication sur Internet. Connaître leur principe est une chose, mais pour quel usage ? Quel peut être l'intérêt de disposer de tant de moyens de communication ? Considérons quelques-uns des avantages.

## 2) Les usages citoyens d'Internet

Celui qui transparaît le plus dans la partie précédente réside dans les échanges d'opinion et le partage de connaissances. On entend souvent dire qu'Internet est semblable à une gigantesque base de données encyclopédiques car en quelques clics de souris on peut tout savoir sur tout. Il est évident que le contenu d'Internet a énormément augmenté en 15 ans. Les modèles d'encyclopédies communautaires et participatives telles Wikipédia ont fortement contribué à diffuser le savoir

Les forums communautaires mettent en avant le principe du partage et de l'entraide. Les échanges qui s'y produisent permettent souvent aux lecteurs de se forger une opinion et de construire leur réflexion.

De par sa construction, Internet permet à chaque internaute et à toute organisation de s'ouvrir sur le monde entier. L'accessibilité mondiale des sites Internet augmente la zone d'influence de l'auteur du contenu. Les organismes d'information disposent d'un outil réactif et extrêmement performant. Les personnages politiques français l'ont bien compris au cours de la dernière campagne présidentielle. De même, c'est par Internet que les journalistes peuvent obtenir le plus de renseignements sur des événements ayant lieu dans des pays fortement cloisonnés, l'exemple le plus récent étant le Tibet.

Internet suscite un réel engouement auprès des jeunes. Ces derniers se sont très rapidement adaptés et maîtrisent cet outil souvent mieux que leurs aînés. User d'Internet pour sensibiliser la génération future aux comportements citoyens (la responsabilité du vote, par exemple) ou sur des questions comportementales (attitude sexuelle, alimentaire, ...) est un bon moyen d'obtenir leur attention.

Internet met donc en avant les idéaux et les valeurs du partage. Nous ne devons toutefois pas oublier que toute technologie, si bonne soit-elle, comporte le revers de sa médaille. Celui d'Internet se nomme cyberdélinquance.

### 3) La délinquance sur Internet

On a vu que tout internaute pouvait publier le contenu de son choix afin de susciter des réactions. La nature électronique d'Internet amène les interrogations suivantes : comment vérifier l'exactitude des informations présentées et comment s'assurer de l'identité de l'auteur ? Les capacités des ordinateurs actuels permettent les manipulations d'images et de vidéos telles qu'il devient difficile de dire si telle scène a réellement eu lieu ou non. Quant à l'identité d'un contributeur, rien ne prouve que les renseignements fournis sont exacts, sauf à pouvoir vérifier des données extrêmement personnelles, ce qui reviendrait à une violation de la vie privée.

D'ailleurs, le respect de la vie privée n'a jamais été aussi débattu que depuis la miniaturisation des appareils d'enregistrement vidéo et la rapidité de diffusion sur Internet.

Cette caractéristique d'Internet n'est pas à prendre à la légère car toute rumeur, fondée ou non, trouvera un écho immédiat quelque part dans le monde. Un effet boule de neige s'ensuit et les conséquences sont graves, ainsi que le témoigne l'incident présidentiel au Salon de l'Agriculture.

Il est alors facile à une personne mal intentionnée de lancer une rumeur qui vire à la diffamation.

Le fait que l'on puisse publier le contenu de son choix en toute liberté sur Internet laisse libre cours aux comportements déviants (pédophilie...) et aux philosophies contestables voire répréhensibles (satanisme, négationnisme, ...).

Les dangers d'Internet ne sont donc pas virtuels, contrairement à Internet lui-même. Il est heureusement tout à fait possible de s'en prémunir.

Il faut garder à l'esprit qu'Internet est une technologie jeune mais qui évolue rapidement. Tout comme d'autres inventions, l'utilisation de ce média est libre mais doit être cadrée. Dans les années 1990, les universités fournissant l'accès Internet à leurs étudiants faisaient signer une charte des bonnes pratiques informatiques. Légiférer dans ce sens et compléter cela avec un dispositif judiciaire approprié permettrait de limiter encore plus les actes de cyberdélinquance. Mais cette méthode doit être mise en place à une échelle mondiale, avec une bonne coopération de tous. En attendant, il incombe à chaque internaute d'être vigilant et de promouvoir l'usage citoyen d'Internet.